CIL Centre-Presqu'île
Comité d'Intérêt Local

Adresse postale : Hôtel Municipal, 7 rue du Major Martin 69001 LYON

Courriel : cil.cpi@yahoo.com

Site Internet : http://associationcpi.e-monsite.com

REVUE DE PRESSE

11 mai 2025

Lyon Mag – 11 mai 2025

Lyon : la buvette Saint-Antoine ravagée par les flammes, un acte criminel ?

Lyon : la buvette Saint-Antoine ravagée par les flammes, un acte criminel ? - DR Jean-Stéphane Chaillet

Ce dimanche matin, peu après 5h, les flammes ont ravagé la buvette Saint-Antoine dans le 2e arrondissement de Lyon.

Le célèbre établissement du quai des Célestins a été victime d'un incendie qui pourrait être criminel. En effet, le feu a pris dans une poubelle avant de se propager à la buvette et à sa tonnelle.

Les dégâts sont très importants. Une plainte doit être déposée et l'enquête débute, avec l'exploitation de la vidéoprotection pour tenter de comprendre ce qui a déclenché cet incendie.

L'adjoint au maire du 2e arrondissement chargé de la Sécurité Jean-Stéphane Chaillet s'est rendu sur place pour soutenir le personnel de la buvette, victime d'un gros coup dur alors que la saison estivale débute.

Actu Lyon 11 mai 2025

INFO ACTU LYON. Un célèbre bar ravagé par un incendie sur les quais, les images

La célèbre Buvette Saint-Antoine, située sur le quai des Célestins et qui offre une belle vue sur la Saône, a brûlé dans la nuit de samedi à dimanche à Lyon.

La célèbre Buvette Saint-Antoine a été ravagé par un incendie à Lyon, dans la nuit de samedi à dimanche. (©Mathias Souteyrat / actu Lyon)

Par **Anthony Soudani**Publié le 11 mai 2025 à 11h40 ; mis à jour le 11 mai 2025 à 12h25

INFO ACTU LYON. Un incendie a ravagé une grande partie de la célèbre buvette Saint-Antoine, à Lyon, dans la nuit du samedi 10 au dimanche 11 mai. D'après nos informations, un feu de poubelle s'est propagé à la tonnelle installée en terrasse, aux alentours de 5h15.

Une grande partie de la buvette sinistrée

Selon nos constatations sur place ce matin, l'incendie a ravagé une grosse partie de ce lieu très connu sur le quai des Célestins. Le bar offre notamment une belle vue sur la Saône, Fourvière et le palais de justice du Vieux-Lyon.

Une grande partie de la buvette Saint-Antoine a été détruite par les flammes. (©Mathias Souteyrat / actu Lyon)

Le gérant de la Buvette Saint-Antoine réagit

Le patron de la Buvette Saint-Antoine a souhaité réagir à cette terrible nouvelle auprès de la rédaction d'*actu Lyon*.

« Ce matin, les services d'astreinte de la sécurité de la ville de Lyon ont contacté le gérant de la Buvette Saint Antoine pour lui indiquer qu'un incendie avait détruit une partie de l'établissement ainsi que du mobilier de terrasse ». Arrivé sur place, le gérant a pu constater **l'ampleur des dégâts.**

En effet, bien que l'incendie ait été maîtrisé par les sapeurs-pompiers, « une bonne partie de ce bel l'établissement du bord de Saône est parti en fumée », déplore-t-il. La police a indiqué que l'incendie aurait démarré à l'extérieur de l'établissement puis se serait propagé à l'intérieur en détruisant la partie sud du bâti.

Ouverte depuis 1872, la Buvette Saint-Antoine, victime d'un incendie cette nuit, est un lieu connu de tous les Lyonnais. (©Mathias Souteyrat : actu Lyon)

La piste d'un acte malveillant privilégiée

« Il semble que la piste d'un acte malveillant extérieur soit à ce stade privilégiée. Dès lors, une **plainte va être déposée** ce jour », nous apprend le patron de la Buvette Saint-Antoine.

Les enquêteurs pourront notamment s'appuyer sur le réseau de caméras urbaines afin de comprendre les circonstances exactes du départ de feu et si possible d'identifier les auteurs.

« Ce lieu va manquer aux Lyonnais mais la direction de l'établissement est à pied d'œuvre dès aujourd'hui pour permettre une réouverture dès que possible », conclut le gérant de la Buvette Saint-Antoine.

La Tribune – 5 mai 2025

Emmanuelle Didier et Christophe Margueron, architectes des bâtiments de France : « On n'a jamais interdit de planter place Bellecour »

Rodolphe Koller - 5 mai 2025mis à jour le 6 mai 2025

Fréquemment utilisés comme boucs émissaires et pourtant discrets dans les médias, les architectes des bâtiments de France Emmanuelle Didier (cheffe de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Rhône et de la Métropole de Lyon, Udap) et Christophe Margueron (chargé notamment de la Presqu'île) ont accepté de rencontrer Tribune de Lyon à quelques jours de l'inauguration de l'œuvre d'art de la place Bellecour.

Emmanuelle DIDIER et Christophe MARGUERON © Pierre Ferrandis

Comment adaptez-vous vos pratiques au changement climatique et à ses conséquences ? Acceptez-vous aujourd'hui des choses que vous auriez refusées hier ?

Christophe Margueron : « On a beaucoup évolué sur la végétalisation. Il y a 15 ans, il y avait une représentation de l'urbain qui était celle d'une ville italienne très minérale. Parce que d'un point de vue patrimonial, Lyon est très inspirée d'une ville italienne où le végétal est peu présent en dehors de quelques arbres remarquables sur des coins de placettes. La différence, c'est qu'en Italie, la campagne n'est jamais très loin de la ville. Alors qu'ici, avec une métropole, il n'y a plus de jardins dans les arrière-cours. Le Vieux-Lyon est très minéral, mais autrefois on ouvrait deux portes et on avait la balme. Mais vu que la campagne s'est éloignée, on est obligés d'accepter le végétal sous d'autres formes, et on ne peut pas être dans une démarche de tradition dans ces endroits-là.

Emmanuelle Didier : La programmation des espaces publics a changé depuis une vingtaine d'années, on a progressivement vu les enjeux de la nature en ville revenir. En termes d'architecture, la question de l'isolation thermique par l'extérieur, ou celle des panneaux solaires s'est beaucoup plus posée à nous. J'entendais encore, il y a quelques jours, quelqu'un dans le service dire : *"À tel endroit, on n'aurait jamais*

accepté de panneaux solaires !" Aujourd'hui, force est de constater qu'on évolue, c'est un fait de société. On nous dit que *"l'urgence de la situation nous oblige"*, mais on n'est pas obligés de confondre vitesse et précipitation et de déverrouiller toutes les incompatibilités avec un secteur protégé. Il faut plutôt remettre la réflexion architecturale au cœur du sujet pour essayer de faire évoluer ces pratiques d'accessoirisation, qu'elles concernent l'architecture ou l'espace public.

Comment observez-vous l'installation d'une œuvre d'art place Bellecour, alors que les Lyonnais avaient demandé une végétalisation dans le cadre du budget participatif ?

CM : Le problème, c'est que le sol est stérile, sauf à supprimer le parking. C'est un choix politique de la Métropole, du concessionnaire, en lien avec le maire du 2e arrondissement.

ED : Contrairement à ce qui a été dit de nombreuses fois, on n'a jamais interdit de planter place Bellecour. On ne décide pas de la programmation des lieux. Il n'y a pas de meilleur projet que celui qui émerge d'un diagnostic qui suppose une étude un peu fine. D'autant que nous sommes dans un site classé au titre du Code de l'environnement et que ce n'est pas de la compétence exclusive de l'ABF mais également du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Aménagement du territoire.

CM : Il y avait déjà eu un débat fin 1990, début 2000 quand les marronniers étaient malades. Et ça a débouché sur le plan Osty, du nom de la paysagiste qui a établi le schéma directeur que l'on a actuellement et qui prévoit que l'esplanade doit rester vide pour accueillir des manifestations. Ce plan n'est pas gravé dans le marbre, il peut tout à fait être remis sur la table avec les services de l'État et de la Métropole. Il y a quelques principes de composition à conserver parce que c'est une ancienne place d'armes, une ancienne place royale. On ne peut pas en faire des parcelles de jardins ouvriers ni une fan-zone avec une clôture. Il faut garder sa monumentalité parce que c'est le cœur d'une région de deux millions d'habitants. Mais on peut tout à fait réinterroger le dessin historiciste d'il y a 20 ans qui est assez strict, soyons clairs. Ça interroge tout le monde sur notre rapport à cette ville et ce que l'on veut pour cet espace. Parce qu'on sent bien qu'il y a une tension entre sa dimension métropolitaine et les habitants qui voudraient que ça soit plus tranquille et que ça ne draine pas toute une région chaque week-end, ou lors de manifestations. C'est un vrai nœud.

L'État a son mot à dire même pour une œuvre temporaire ?

CM : Oui, c'est passé en commission départementale sous la présidence de la préfète avant une signature du ministère. On est membre de la commission donc on l'a vu passer, mais on n'est pas dans la même situation que lorsque c'est uniquement un avis ABF.

Autrement dit, le choix de l'œuvre a été tranché à l'Hôtel de Ville, pas à la Drac ?

CM : Nous, on a accompagné le projet. On nous a interrogés et on a donné quelques invariants. Cette place ne peut pas être découpée. Elle doit aussi garder sa transparence, on doit pouvoir voir son échelle, Fourvière, les façades, et ne pas mettre de volumes opacifiants au milieu. Une fois que ces invariants sont respectés, on ne va pas rentrer dans la discussion. La dimension artistique, c'est à son concepteur et à son commanditaire de la défendre.

ED : La ministre de la Culture a d'ailleurs rappelé la nécessaire liberté de création par la mise en place d'un plan dédié fin 2024. Nous, on regarde les conditions d'intégration, on ne se prononce pas sur l'œuvre.

Le Progrès – 10 mai 2025

La préfecture, opposée à l'ombrière à Bellecour, n'a pas voulu « bloquer le projet »

Les services de l'État, le 15 janvier 2025, se sont abstenus au sein de la commission des sites chargée de donner un avis sur l'implantation du projet, redoutant des problèmes de « maintien de l'ordre public » lors des manifestations ainsi que des « risques importants de dégradation de l'œuvre ».

L'œuvre monumentale Tissu Urbain place Bellecour, à Lyon, vise à offrir des zones d'ombre aux passants. Photo Maxime Jegat

Le 6 janvier 2025, les architectes des bâtiments de France ont donné un avis favorable au projet d'ombrière géante voulue par le maire de Lyon, place Bellecour. Mais comme il s'agit d'un site classé, la commission départementale de la nature, des paysages et des sites, qui se réunit, le 15 janvier 2025, sous la houlette de Charlotte Crépon, la sous-préfète du Rhône, doit aussi donner son feu vert. Derrière leurs écrans, puisque la réunion se tient à distance : Jean-Claude Ray, conseiller métropolitain écologiste, Frédéric Pronchéry, élu départemental, Régis Chambe, président de l'intercommunalité des monts du Lyonnais, Bruno Dumetier, architecte, Bénédicte Cottin, de l'association des Vieilles maisons françaises, Denis Eyraud, architecte de métier et président alors de l'union des comités d'intérêts locaux ou encore des représentants de la chambre d'agriculture, du parc régional du Pilat et de l'État. En tout, 13 votants.

L'accès à Bellecour sera-t-il garanti aux manifestants ?

« Les services de l'État s'interrogent sur la comptabilité de l'œuvre au regard des événements parfois très violents qui ont lieu sur la place Bellecour, avec un risque important de dégradation » de l'œuvre, craint la sous-préfète, comme l'indique le compte-rendu de la réunion. Fabienne Buccio, la préfète, n'a-t-elle pas alerté Grégory Doucet sur « les questions de maintien de l'ordre public » en pointant que le projet modifie « considérablement l'équilibre de la place » ?

On se demande, en effet, comment se dérouleront les prochaines manifestations sous tension, bien éloignées de la « liesse des au revoir entre manifestants et forces de l'ordre » évoquée dans une rocambolesque note municipale placardée sur le site, avant d'être retirée une fois l'article du *Progrès* publié.

Les manifestants vont-ils jouer à cache-cache derrière les portiques ? Vont-ils les escalader et/ou les taguer ? Ces craintes entraîneront-elles une restriction de l'accès à Bellecour, pourtant lieu incontournable pour tout manifestant qui se respecte ? « Les parcours se décideront en lien avec les organisateurs comme nous le faisons à chaque fois et en prenant en compte les risques de trouble à l'ordre public spécifiques à la manifestation » répond la préfecture du Rhône, contactée à ce sujet.

« On donne des étendages à casser aux black blocs ! »

« L'État était opposé à cette installation pour des problèmes de sécurité ! », lâche au *Progrès* un participant à la réunion, qui requiert l'anonymat. « Les black blocs n'ont qu'une idée : tout casser ! Les CRS stationnent autour de la place pour protéger les vitrines, et là, on donne aux émeutiers des étendages prêts à être cassés ! ».

Vient le moment du vote. La sous-préfète explique que « les services de l'État s'abstiendront » et « qu'il s'agit, ni de bloquer le projet, ni d'influencer les autres membres, mais d'expliquer la position de l'État sur le dossier ».

« Les modifications du site sont acceptables »

Le détail des votes n'est pas consigné. Tout juste apprend-on qu'avec 7 abstentions, 5 voix « pour » et une voix « contre », la commission des sites rend, le 15 janvier 2025, un avis « favorable » par défaut, bien loin d'une belle unanimité, pour l'implantation de l'œuvre "Tissu Urbain", prévue pour durer cinq ans.

Le 14 février 2025, la ministre de la Transition écologique, puisque son avis est également requis, donne à son tour un « avis favorable », relevant que « l'œuvre artistique temporaire ne remet pas en cause la perception générale de la monumentalité de la place Bellecour et de sa statue équestre » et que « les modifications temporaires du site classé engendrées par le projet sont acceptables ».

« Je démantèlerai l'ombrière »

Pierre Oliver, le maire (LR) du 2e arrondissement et candidat à la mairie de Lyon, qui en avait appelé en vain à Rachida Dati, la ministre de la Culture, n'aura donc pas réussi à bloquer le projet, « un gaspillage d'argent public », selon lui. « Je démantèlerai l'ombrière », réagit-il, dans l'hypothèse, on l'a compris, où il accéderait à la fonction.

En attendant, l'élu « étudie l'opportunité d'un recours en justice ».

● **Sophie Majou**

« Les portiques en bois ne pourront basculer »

« L'abstention des services de l'État s'est faite dans l'attente d'échanges plus approfondis sur les questions de sécurité ». C'est ainsi que la Ville de Lyon analyse les craintes de la gestion du maintien de l'ordre dans de futures manifestations, place Bellecour. La municipalité, par la voix de son service presse, estime d'ailleurs avoir « apporté des réponses précises aux enjeux de sécurité lors de réunions avec les services de l'État et les pompiers ». Ainsi, « les portiques » ont-ils été conçus « en bois massif sur-épaissi, ancrés dans des socles en béton et reliés par des câbles en acier », étant précisé que « leur poids rend tout déplacement ou basculement impossible par la seule force humaine ou l'usage d'un véhicule ». Quant au « risque de vandalisme ou d'utilisation détournée », la Ville estime l'avoir « fortement réduit ». On ne voit toutefois pas comment la municipalité pourra maîtriser l'arrivée de tags.

Deux nouvelles caméras de vidéoprotection

Et le risque incendie ? « Les toiles sont non inflammables et les structures bois garantissent une tenue au feu prolongée, validée par les équipes du Service Départemental et Métropolitain d'Incendie et de Secours ». Enfin, « le dispositif de vidéosurveillance a été renforcé avec l'ajout de deux caméras supplémentaires, offrant une couverture intégrale de la place Bellecour » pour un coût supplémentaire de « 65 000 € ».

Repères ▶ Ce qui reste, ce qui change...

Qui se promène aujourd'hui place Bellecour n'a pas une vision complète de ce que sera l'œuvre intitulée "Tissu Urbain", une fois terminée début juillet 2025. Le premier parcours ombragé, de couleur jaune et orangé, en cours d'installation à l'Est ne sera pas le seul. Deux autres traversées - une bleue et une verte - couvertes de lés de tissu seront posées à l'Ouest de la statue de Louis XIV. Surprise : celles-ci comprendront des brumisateurs d'eau actionnables par boutons pressoirs. Trois autres tracés sont prévus, au sol, cette fois : deux en peinture époxy, le troisième, en granulats naturels de couleur rouge, positionné sur la partie sableuse de la place.

La zone ludique, composée de hamacs amovibles, projetée à proximité du Rectangle, a finalement été abandonnée par la ville de Lyon « pour des raisons de sécurité », bien qu'autorisée par le ministère de la Transition écologique. La grande table en bois, dite « table communautaire » avec ses tabourets de bois, sera, elle, maintenue, dans la même zone.

Et les plantes, puisque les Lyonnais avaient voté pour « une végétalisation de la place Bellecour » avant de se retrouver avec une ombrière géante ? Les concepteurs de l'œuvre avaient envisagé des essences grimpantes courant le long des bandelettes en tissu. Le service des espaces verts de la ville de Lyon a toutefois mis le holà pour des problèmes d'entretien, tandis que les écologistes ont rappelé que des plantes en pot étaient trop gourmandes en eau, annonçant désormais des « plantations en pied des arbres » déjà existants.

À côté du passage couvert, un trajet peint au sol. Visuel extrait de la déclaration préalable de la ville de Lyon. Romain Froquet, artiste, Tristan Israël, architecte

Le Progrès – 7 mai 2025

Lyon 2e • La restauration de l'orgue Cavaillé-Coll de l'église Saint-François-de-Sales avance

Photo Nadine Micholin

C'est un témoignage rare de l'époque romantique. Dans le cadre de la 4e convention « Patrimoine État - Ville de Lyon 2019-2024 », la mairie a engagé une restauration d'envergure de l'orgue Cavaillé-Coll de l'église Saint-François-de-Sales. Débutés en décembre 2024, les travaux s'achèveront fin 2027. Classé au titre des Monuments Historiques par arrêté du 11 mai 1977, connu des amateurs d'orgue et des mélomanes du monde entier, ce Grand Orgue a été construit en 1880 par Aristide Cavaillé-Coll, l'un des plus grands facteurs d'orgue de l'histoire.

Le Progrès – 7 mai 2025

Place des Cordeliers, ce chantier malmène les personnes en fauteuil

Des résidents du 5 place des Cordeliers (Lyon 2e) ont remarqué que la hauteur du trottoir avait été modifiée devant leur porte d'entrée. Cette nouvelle inclinaison rend plus difficile l'accès à l'immeuble pour les fauteuils roulants. Une personne à mobilité réduite, qui fréquente les lieux, témoigne.

Les personnes en fauteuil roulant éprouvent des difficultés à franchir le seuil de la porte. Photo fournie

C'est un chantier inscrit au chapitre 2025 du programme "Presqu'île à Vivre". La Métropole veut faire de la place des Cordeliers (Lyon 2e) un des principaux "pôles bus" du cœur de ville lyonnais. Elle a donc engagé des travaux en janvier dernier dans l'objectif, annonce-t-elle sur son site, « de faciliter les correspondances en transports en commun. »

Ainsi, détaille la Métropole, les trottoirs seront élargis « pour améliorer le confort des piétons », et un espace sécurisé sera aménagé devant le Palais de la Bourse. La mise en service du nouveau pôle bus des Cordeliers est attendue en juin prochain. Quant au réaménagement complet de la place, et à sa végétalisation, ils auront lieu d'ici 2032.

Un accès plus délicat pour les personnes à mobilité réduite

Mais voilà. Des résidents du 5 place des Cordeliers ont remarqué que, dans le cadre des travaux fraîchement engagés, la hauteur du trottoir avait changé devant leur porte d'entrée, compliquant l'accès à l'immeuble pour les personnes en fauteuil roulant. L'inclinaison serait devenue trop importante, et donc inconfortable.

Florent Masson est président du conseil syndical de l'immeuble et tient par ailleurs un cabinet de chirurgien-dentiste au deuxième étage. Pour lui, ces modifications ont été réalisées « en dépit du bon sens ». Il accuse la Métropole d'avoir agi « dans la précipitation », et « sans jamais avoir consulté », ni les habitants, ni les professionnels du quartier.

L'un de ses patients, Yann Tamet, qui se déplace en fauteuil roulant, relate : « J'avais rendez-vous chez monsieur Masson. Et en arrivant, je me suis retrouvé devant cette petite pente qui m'a fait plonger vers l'avant. Sur le coup, j'ai trouvé ça un peu bête, je n'avais aucune stabilité. J'étais obligé de me mettre en biais pour accéder à l'interphone, et taper le code. » Il remarque : « Moi, je me débrouille bien, j'ai un fauteuil plus petit, mais on n'est pas tous dans ce cas-là. Pour une personne à mobilité encore plus réduite, équipée d'un fauteuil lambda, ça peut très vite devenir casse-gueule. Il y a surtout un risque de tomber en arrière quand on sort de l'immeuble. La pente est assez raide, donc le fauteuil se cambre, et ça fait monter les roues de devant. Les miennes flottaient carrément dans le vide à un moment. »

« Nous allons perdre en qualité de vie »

Lorsqu'il pleut, ce nouvel aménagement créerait aussi, devant le seuil, « une sorte de cuvette » propice à la glissade, en raison de l'eau stagnante. « Pourquoi ne pas avoir creusé davantage la chaussée ? Pourquoi avoir rehaussé le trottoir ? Pourquoi ne pas avoir conservé la hauteur initiale ? » s'interroge Florent Masson. Il affirme que cette retouche devant le numéro 5 est liée à la création d'un arrêt de bus, au pied du bâtiment.

Agacé, dit-il, par « la non-concertation » des acteurs locaux, il s'inquiète aussi des nuisances sonores à venir. « Nous allons perdre en qualité de vie. Il aurait été beaucoup plus efficace pour tout le monde que cet arrêt soit déporté en face du parking des Cordeliers, là où personne n'habite [...] Il est encore tant de changer cela. »

« Les normes ont été respectées »

Contactée, la Métropole de Lyon indique que « le choix du positionnement des arrêts de bus a été opéré au regard des contraintes techniques du secteur : il convenait en effet d'assurer une continuité dans l'alimentation électrique aérienne des bus en circulation. »

Pour chaque opération de voirie, « les travaux entrepris doivent respecter des exigences et des règles strictes, signale encore la collectivité. Les normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR) du trottoir sont conformes à la réglementation en vigueur. »

Par ailleurs, « il est important de prendre en compte que les travaux sont toujours en cours. Ainsi, la pose des derniers éléments de récupération des eaux pluviales, la réalisation des enrobés et les finitions ne seront achevées que dans les prochaines semaines. »

● R. L.

Actu Lyon – 6 mai 2025

Lyon : des habitants furieux face aux travaux en Presqu'île, un aménagement jugé dangereux

Les travaux qui se déroulent à Cordeliers dans le cadre du projet "Presqu'île à vivre" entraînent un rehaussement "dangereux" de la chaussée. Un syndic de copropriété dénonce.

Cet article est réservé aux abonnés

L’accès au numéro 5, place des Cordeliers, est rendu dangereux et difficile par la pose de cette dalle en pente. (©Ludivine Caporal/actu Lyon)

Par **Ludivine Caporal**Publié le 6 mai 2025 à 17h36

Ces riverains se seraient bien passés d’un tel aménagement.
En plus des nuisances sonores provoquées par les travaux du projet « Presqu’île à vivre », ces derniers ont eu la surprise de voir installer, devant leur entrée d’immeuble au numéro 5 de la place des Cordeliers, une dalle pour le rehaussement de la chaussée.
Problème : celle-ci a été posée légèrement en pente et rend désormais l’accès au bâtiment « **difficile et dangereux** », surtout pour les personnes à mobilité réduite. Sans parler de l’écart de niveau entre la dalle et la chaussée – en attente d’être comblé par du goudron mais laissée comme tel depuis plusieurs semaines – à cause duquel des piétons se sont « entravés ».

« Dans la précipitation, les choses sont mal faites »

« À force de vouloir tout faire en même temps et dans la précipitation, les choses sont mal faites », lâche amèrement le représentant du syndic de l’immeuble, les yeux rivés sur le chantier de la place.

À cet endroit, les ouvriers travaillent **depuis deux mois** au réaménagement de la voirie et à l’installation de nouveaux arrêts de bus pour accueillir, en juin 2025, le nouveau plan de circulation des TCL dans le cadre du grand projet « Presqu’île à vivre », imaginé par les écologistes.

Les travaux en cours place des Cordeliers. (©Ludivine Caporal/actu Lyon)

Eau stagnante et inondations

Si les résidents du numéro 5 regrettent « un manque d'information et de concertation » à propos des changements opérés directement en bas de chez eux, ils dénoncent aussi et surtout cet aménagement « hasardeux » apparu devant leur entrée.

« Quand j'ai demandé aux ouvriers si ça allait rester comme ça, on m'a dit que oui, que c'était terminé. J'ai eu beau tenter de leur dire que c'était dangereux et qu'on allait avoir de l'eau stagnante, on m'a répondu que tout avait été étudié pour que ça n'arrive pas. Mais c'est faux. »

Depuis l'installation de cette dalle, de l'eau stagnante, provoquant par ailleurs des mini-inondations dans le hall d'entrée du bâtiment, a ainsi été constatée **après chaque épisode pluvieux.**

L’eau stagne à cause de la dalle en béton. (©Documents remis à actu Lyon)

Les personnes à mobilité réduite en difficulté

En plus des flaques d’eau, la petite pente **peu visible** entraîne également une **perte d’équilibre** pour certaines personnes en situation de handicap.

C’est notamment le cas d’un habitant de l’immeuble ou encore d’un client du cabinet dentaire situé à l’intérieur du bâtiment : l’un est malvoyant, l’autre en fauteuil roulant et rentrer ou sortir de l’immeuble est désormais devenu chose compliquée.

L’accès est devenu difficile surtout pour les personnes en situation de handicap. (©Document remis à actu Lyon)

« C’est quand même ridicule cette histoire. Les cabinets dentaire et médical sont aux normes en termes d’accessibilité, mais on se retrouve avec une entrée dans cet état à cause des travaux de la Métropole… », commente le représentant du syndic.

La Métropole affirme que les normes sont respectées

Face à cette situation, les riverains exigent ainsi **la remise en place du niveau initial du trottoir** pour que celui-ci « soit plat » et qu’il ne provoque plus de déséquilibre, ni pour ceux qui ont besoin d’accéder à l’immeuble, ni pour les piétons.

En charge du chantier, la Métropole de Lyon affirme de son côté que « les normes d’accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR) du trottoir sont conformes à la réglementation en vigueur, les travaux entrepris doivent respecter des exigences et des règles strictes de voirie. »

« Il est important de prendre en compte que les travaux sont toujours en cours. Ainsi, la pose des derniers éléments de récupération des eaux pluviales, la réalisation des enrobés et les finitions ne seront achevées que dans les prochaines semaines », rappelle-t-elle.

Lyon Mag – 9 mai 2025

Clément Drognat-Landre, porte-parole de La Rue est à Nous, est l'invité ce vendredi de Raphaël Ruffier-Fossoul, dans les Coulisses du Grand Lyon. Chaque jour, un invité qui fait l'actualité de Lyon, son agglomération ou sa région. Politique, société, culture, social : ils passent tous sur le grill dans le studio de LyonMag TV.

Publié Vendredi 9 Mai 2025 à 12h00

Clément Drognat-Landre : "Partout où il y a eu des ZTL, ça a bénéficié aux commerçants" - LyonMag

Le collectif d'associations La Rue est à Nous soutient activement l'application de la Zone à trafic limité en Presqu'île de Lyon. Cette ZTL est *"une très bonne mesure pour lutter contre la pollution atmosphérique et sonore"*, salue Clément Drognat-Landre, qui regrette même un *"périmètre un peu restreint"*, se demandant par exemple pourquoi Ainay n'est pas intégré.

"Il faudra à terme répliquer ce genre d'aménagements dans d'autres arrondissements", annonce le porte-parole.

Face à la crainte des habitants mais surtout des commerçants, Clément Drognat-Landre tente de rassurer : *"Partout où il y a eu des aménagements de ce type, ça a bénéficié aux commerçants avec augmentation du chiffre d'affaires. Dans 99% des cas. (...) A Madrid, Nancy, Lille, il y a un effet quasi-automatique car les piétons et les cyclistes consomment plus car ils viennent plus souvent"*.

Outre la ZTL, La Rue est à Nous défend aussi la ZFE. *"Les premiers à en profiter, ce sont les plus précaires"*, tempère Clément Drognat-Landre, qui espère que le gouvernement ne reculera pas sur la mesure.

Actu Lyon – 8 mai 2025

Lyon. Cette rue est en travaux depuis un an : le cauchemar des uns, l'espoir des autres

La rue Grenette, qui traverse la Presqu'île de Lyon, est en travaux depuis un an. Des commerçants craignent que leur activité ne redémarre pas, d'autres sont plus optimistes.

Cet article est réservé aux abonnés

Françoise Verot, commerçante de la rue Grenette en travaux depuis un an à Lyon, est très en colère. (©Anthony Soudani / actu Lyon)

Par **Anthony Soudani**Publié le 8 mai 2025 à 6h10

C'est un des chantiers du centre-ville de Lyon qui dure depuis le plus longtemps. Il est presque devenu emblématique de la phase de travaux intense qui est en cours dans la métropole et pour laquelle les élus écologistes sont critiqués chaque semaine. La rue Grenette, qui traverse la **Presqu'île** au niveau de Cordeliers, est bientôt terminée.

Un couloir bus est en train de voir le jour à la place d'une double voie de circulations pour les voitures. Si certains commerçants espèrent une embellie avec la fin du chantier, d'autres sont à bout.

« J’ai perdu ma clientèle de l’après-midi », une commerçante en colère

Françoise Verot est certainement l’une des plus remontées de la rue. « Cela fait un an que ça dure, donc il est temps que cela s’arrête », souffle-t-elle derrière la caisse de sa charcuterie ouverte depuis 1850 et aujourd’hui **en difficulté financière** à cause des travaux.

La Lyonnaise reconnait que les « gens qui faisaient les travaux étaient très corrects », leur permettant de poursuivre leur activité tant bien que mal.

Mais là, celle qui fait désormais partie du collectif « Stop à la fermeture de Lyon », opposé aux actions du maire de Lyon Grégory Doucet, est trop en colère pour dire du bien de ces travaux. « Quand le maire prône que c’est pour l’écologie, c’est plutôt **contre les pauvres gens** et ceux qui venaient faire leur petite course. J’avais des petites mamies qui habitaient aux Terreaux et venaient en voiture… elles ne viendront plus. »

Françoise Verot estime une perte d’environ 30 % de son chiffre d’affaires et jusqu’à 70 % de sa clientèle. « J’ai perdu ma belle clientèle de l’après-midi, qui venait en semaine en voiture depuis les autres quartiers de Lyon. »

D’ailleurs, elle ne comprend pas pourquoi les bus doivent passer rue Grenette. « Il y a plus de place rue de la République. Et, honnêtement, à choisir, j’aurais préféré que notre rue soit piétonne. Mais on ne nous a pas consulté. »

D’autres plus optimistes

Ce n’est pas la seule à penser cela. « Les travaux ont eu un impact sur nous, **je suis plutôt contente que ça soit fini**« , se réjouit Mélanie.

La responsable de la boutique Ayni aurait aussi préféré une piétonisation. « Quand j’ai su que c’était une ligne de bus, j’ai commencé à avoir peur. » Mais, finalement, la fin du bruit des klaxons des voitures a tendance à la rassurer.

La rue Grenette, qui traverse la Presqu'île de Lyon, a été transformé en couloir bus après un an de travaux, notamment sur les réseaux souterrains. (©Anthony Soudani / actu Lyon)

« À la base, je n'étais pas pour mais là, je me dis que ce sera un moindre mal, en espérant qu'on aura plus de visibilité. » À côté de la boutique de Mélanie, au Temps des Cerises, Grégory Bianchi est encore plus optimiste.

Le responsable du magasin voit son activité exploser depuis 2024. « On a fait +24 % mais c'est à mettre en perspective avec la fermeture du Temps des Cerises au centre commercial Part-Dieu. » Il le concède, lui-même, « en tant que cycliste », il n'est pas des plus « objectif ».

Je suis plutôt content, ça fera moins d'accidents entre les voitures, les cyclistes et les trottinettes. Je préfère une rue fermée juste pour bus et piéton. Avec un arrêt de bus, peut-être qu'il y aura plus de passage pour les piétons.

Grégory Bianchi Responsable boutique Le Temps des Cerises

Des boutiques vides, « c'est très calme »

Un autre commerçant est très inquiet. Sa boutique de jeux vidéo est complètement vide mardi après-midi. « Restez trente minutes et vous verrez le nombre de clients qui rentrent… » Il ne cache pas sa déception, tout comme la commerçante d'un magasin de vêtements voisin.

« C'est **trop dur pour nous**. Depuis que la rue est fermée, il ne passe plus de voitures. On a perdu nos clients de l'extérieur de Lyon. C'est très calme », constate-t-elle.

Un autre commerçant de bouche a aussi connu une baisse d'affluence, particulièrement « de ceux qui venaient en voiture et se garaient rapidement ». Dans la boutique d'à côté, une cliente âgée râle : « Je viens de la mairie, il y a des travaux partout », s'agace-t-elle.

« S'il y a une reprise, on la sentira à partir de la rentrée »

À quelques pas de là, Elsa Willoquet, de la boutique La Chambre, se joint plutôt du côté des optimistes, même si elle reconnait avoir souffert pendant les travaux.

« On va voir ce que ça va donner. S'il y a une reprise, on la sentira plus à partir de la rentrée. **Du moins, j'ose espérer.** Là, les travaux freinaient les clients à venir en centre-ville. »

Les premiers bus devraient passer au début de l'été 2025, fin juin étant évoqué par des commerçants. À voir le résultat pour ces derniers.

Lyon

La fontaine des Jacobins visible dans un jeu vidéo au succès planétaire

L'un des éléments incontournables du patrimoine lyonnais s'est invité dans le jeu vidéo français *Clair Obscur : Expedition 33*, qui connaît un succès absolument colossal depuis sa sortie, le 24 avril dernier.

C'est l'évènement vidéoludique de ce premier semestre 2025, et il est français !

Le jeu *Clair Obscur : Expedition 33*, sorti le 24 avril 2025 connaît un succès dément, à la fois critique et commercial, puisqu'il s'est écoulé à 1 million d'exemplaires en trois jours seulement. La demande est telle qu'il est difficile de s'en procurer un exemplaire : sur *France Info*, le responsable d'un magasin Micromania parisien, témoigne : « Dès qu'on en reçoit, ça part dans la journée, immédiatement. On est en rupture de stock d'ailleurs aujourd'hui. » Même le président de la République, Emmanuel Macron, a publiquement loué le travail effectué par le studio montpelliérain Sandfall Interactive sur Instagram.

Le monument a été fidèlement modélisé

Expedition 33 est un jeu de rôle inspiré des cadors japonais du genre tels que *Final fantasy* ou *Xenoblade*, mais se déroulant dans la ville fictive de Lumière, en France, dans un décor sombre et fantastique de la Belle-Époque. Et si on vous en parle aujourd'hui dans les colonnes du *Progrès*, c'est parce qu'un joueur a remarqué un détail bien particulier : dans une certaine zone du jeu, on peut voir… la fontaine des Jacobins !

Une trouvaille qu'il a immédiatement partagée sur le forum Reddit, photo à l'appui, et force est de constater que le monument a été fidèlement modélisé. Quant à sa localisation dans le jeu, la fontaine se trouverait « dans une des pièces du manoir, la salle de bains ».

Une Lyonnaise derrière la musique du jeu

Mais ce n'est pas tout ! Amis Lyonnais, nous allons rajouter une couche de chauvinisme en soulignant que l'un des éléments les plus encensés de *Clair Obscur*, à savoir sa bande-son, a également un lien avec notre territoire. Cette musique qui « donne la chair de poule », comme le commente un autre utilisateur du réseau social Reddit, a été composée par le Vauclusien Lorien Testard, accompagné au chant par Alice Duport-Percier. Cette ancienne étudiante du lycée Condorcet (Saint-Priest) a commencé le chant choral au conservatoire de Saint-Priest, avant d'intégrer la maîtrise de l'Opéra de Lyon, comme l'indique la biographie disponible sur son site internet. Elle s'est par la suite spécialisée dans les répertoires anciens au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon tout en obtenant, en parallèle, un Diplôme d'État de l'enseignement du chant au Cefedem Rhône-Alpes en 2016.

Outre sa participation au projet "Yellow Sock Orchestra", un orchestre symphonique spécialisé dans les bandes originales de films et d'animés (*One Piece*, *Naruto*, *L'Attaque des Titans* et les films des studios Ghibli), la soprano a donc prêté sa voix à la bande-son de *Clair Obscur : Expedition 33*, un contenu titanesque de 154 morceaux pour environ 7 heures de musique. Et dont le thème principal s'intitule… Alicia !

• Alexandre Coste et Robin Montel

Avis aux explorateurs, la fontaine serait située dans l'une des pièces du manoir. Photo Capture d'écran Reddit

milibrisreader

LE PROGRÈS Edition du Soir Rhône - lundi 5 mai 2025

Lyon 2e

Avec Muule, tous les équipements outdoor regroupés en un seul lieu

La rencontre physique et le digital pour décliner l'outdoor en écoresponsable.

L'idée de montrer que l'outdoor, à savoir randonnée, bivouac, vélo, était un art de vivre, s'est imposée en 2022, à Martin Rogot-Muller et Dimitri Moucheroud, deux amis. Le rendre accessible, décomplexé et fun est leur objectif. Appeler leur entreprise Muule, est un clin d'œil à l'équidé intelligent, robuste et résistant, la mule.

Trois possibilités pour acheter

Des qualités qui ne laissent pas indifférents les passionnés de randonnées et d'activités physiques dans la nature, auxquelles le 23, quai Saint-Antoine entend répondre.

Le client, peut, de chez lui via le Net, commander du matériel, ou venir en boutique où, en autonome grâce à l'informatique et à la vue du produit, son choix peut vite être honoré. Quant à la 3e, toujours sur place, c'est une expérience "phygitale" où la rencontre d'un spécialiste conduit à une recherche plus adaptée, parmi les 7 000 références "barométrée".

« Ayant à cœur de mesurer l'impact environnemental de la centaine de nos fournisseurs, nous avons développé un baromètre d'écoresponsabilités », confient Martin et Dimitri. En outre, des événements sont prévus les jeudis et samedis et l'ouverture est planifiée le 15 mai.

Renseignement sur le site : muule.fr

Pour Dimitri et Martin une expérience « phygitale » et écoresponsable. Photo Michel Nielly

milibrisreader

Lyon. L'arrivée d'un nouvel opticien en Presqu'île provoque des remous, voici pourquoi

Un nouvel opticien a fait son apparition dans le centre de Lyon. Il s'agit au moins du douzième en Presqu'Ile, une arrivée qui provoque des remous.

Cet article est réservé aux abonnés

Un nouvel opticien vient d'ouvrir en Presqu'Ile de Lyon, juste à côté de la place des Jacobins. (©AS / actu Lyon)

Par **Julien Damboise**Publié le 8 mai 2025 à 6h02

Depuis quelques semaines, un **nouveau magasin** s'est installé au cœur de la Presqu'Ile de Lyon, dans la très commerçante rue de Brest : Edgard Opticiens. Un **énième** dans ce secteur du centre-ville qui en compte déjà de nombreux, et même un confrère à quelques centimètres à peine, ce qui provoque quelques **tensions**.

2000 références

Le magasin Edgard Opticiens s'est donc implanté au 62 rue de Brest, à la place de la marque de vêtements Yaya, à quelques pas de la place des Jacobins, dans le 2e arrondissement de la capitale des Gaules, dans un local de 130 m², avec « près de **2 000 références** de lunettes ».

Et le moins que l'on puisse dire, c'est que la communication sur cette ouverture vise une certaine clientèle du secteur : « L'ambition de l'enseigne : offrir à ses clients une **expérience d'optique premium** dans un écrin raffiné, à la hauteur de la fidélité et de l'enthousiasme grandissants des Lyonnais. »

« Vous serez accueilli dans une ambiance chaleureuse et comme un membre de la famille », assurent même les vendeurs de lunettes qui comptent se démarquer, malgré une **concurrence féroce**.

L'équipe d'Edgard Opticiens, un nouveau magasin situé rue de Brest à Lyon. (©JD / actu Lyon)

Un secteur surchargé d'opticiens

La Presqu'île de Lyon est en effet déjà bien fournie d'opticiens, et tout particulièrement le secteur entre les places Bellecour et des Terreaux.

De nombreux opticiens sont déjà présents en Presqu'île de Lyon. (©Capture d'écran Google Maps)

Au total, ce sont **plus d'une douzaine d'enseignes** qui sont répertoriées, avec des marques connues comme Jimmy Fairly ou GrandOptical.

Alors est-ce qu'un nouveau pas a été effectué vers la **standardisation** de l'offre commerciale dans le centre-ville ? Dans le quartier, certains riverains s'interrogent effectivement sur cette arrivée d'un opticien. « C'est vrai que ça fait beaucoup, même si la boutique est belle et ajoute une plus-value à la rue. On se demande comment ça se fait que les opticiens marchent aussi bien », témoigne Olivier.

Mais un autre voisin est **encore plus exaspéré** par cette arrivée du magasin Edgard Opticiens.

Déjà un opticien… à 30 centimètres

Littéralement collé à Edgard Opticien, il y a déjà un autre lunetier : Optique des créateurs.

Les deux opticiens sont littéralement collés l'un à l'autre dans le centre-ville de Lyon. (©JD / actu Lyon)

Et ce dernier, rencontré par *actu Lyon*, n'apprécie pas vraiment l'installation de nouveaux concurrents : « Nos clients sont **assez choqués** et trouvent que c'est presque quelque chose qui devrait être interdit. »

« On est **là depuis une trentaine d'années**, on a toujours voulu défendre l'indépendance. Nous ne prônons pas les chaînes dans le quartier », ajoute encore le patron d'Optique des créateurs, qui reproche par ailleurs à ses nouveaux voisins de ne pas s'être présentés. Ambiance.

Mais du côté de la direction d'Edgard Opticiens, Mathieu Penot assure « qu'il y a **de la place pour tout le monde**« , tout en prenant l'exemple de la rue Mercière, « où les restaurants sont collés les uns aux autres ».

« Si on avait **pu faire autrement**, on l'aurait fait. Il n'y avait pas beaucoup de locaux disponibles dans le secteur », se défend aussi le patron du magasin qui compte 17 autres établissements du même nom à travers la France, « l'antithèse d'une franchise » d'après lui.

Le Progrès – 11 mai 2025

Hôtel-Dieu: il est désormais possible de déjeuner sous les 32 mètres du Dôme de l'Intercontinental

C'est nouveau, il est désormais possible de déjeuner sous le cadre majestueux du Dôme de l'Intercontinental. Et en plus, les chefs font la promesse d'un repas accessible, et express… en 45 minutes !1

Avec ses 32 mètres de haut, le majestueux Dôme est un incontournable de l'hôtel-Dieu. On peut désormais y déjeuner. Photo Intercontinental - Eric Cuvillie

32 mètres de haut, élu meilleur bar d'hôtel du monde en 2020, le Dôme de l'Intercontinental est un des plus beaux endroits de Lyon. Au-delà du site, il est connu pour ses cocktails créatifs, son offre de snacking et son tea time. Mais depuis peu, il est aussi possible d'y déjeuner !

Sous l'emblématique coupole du bar dessinée par Soufflot, on peut donc s'attabler pour un menu "Saveurs de la semaine", composé d'un plat et un dessert, avec en plus une promesse : il peut être servi en 45 minutes !

S'ouvrir à une nouvelle clientèle

« Nous souhaitons ouvrir le lieu à une clientèle plus lyonnaise, de bureaux, qui peut y déjeuner simplement », explique l'équipe. Bonne nouvelle, gage de qualité, ce sont bien les chefs de l'hôtel (Mathieu Charrois et le pâtissier Vincent Thomassin) qui se chargent d'élaborer les menus, faits de produits de saison essentiellement. On peut aussi piocher dans la carte qui reste disponible toute la journée.

Le menu du déjeuner change chaque semaine et est imaginé par le chef Mathieu Charois et le chef pâtissier Vincent Thomassin. Photo DR

Le menu du déjeuner change chaque semaine et est imaginé par le chef Mathieu Charois et le chef pâtissier Vincent Thomassin. Photo Elsa Et Cyril

Avec ses 32 mètres de haut, le majestueux Dôme est un incontournable de l'hôtel-Dieu. On peut désormais y déjeuner. Photo Intercontinental - Eric Cuvillie

Pour faire honneur au bar, des accords mets-cocktails sont proposés, et une bière spéciale 1741 a été créée avec la Brasserie Georges. Et dans quelques jours, un vin spécial Intercontinental sera proposé, "les Arches", élaboré en collaboration avec les voisins lyonnais du chai Saint-Olive.

20 quai Jules Courmont, Lyon 2 e. Tel. 04 26 99 23 20. Déjeuner du lundi au vendredi. Plat et dessert : 29 €. Carte, plats de 18 à 36 €. www.lyon.intercontinental.com/bar-le-dome

La Tribune 4 mai 2025

Le jour où on a découvert un trésor place Bellecour

La rédaction - 4 mai 2025

Dans les années 1960, sous la statue de Louis XIV, place Bellecour, les ouvriers ont découvert un trésor… incroyable.

Sous la statue de Louis XIV - le trésor de Bellecour ©BM de Lyon

Avant d'être celle que nous connaissons aujourd'hui, la place Bellecour a eu de nombreuses vies : bergerie, prairie marécageuse, jardins à la française… En 1966, les travaux de construction du parking souterrain débutent. Au matin du 27 juillet, une foule s'attroupe autour de la statue du roi soleil pour assister à l'ouverture d'une malle : le « trésor de la place Bellecour ».

Cachée sous la statue lors de sa restauration en 1825, après la destruction de la première version lors de la Révolution, son existence n'était alors qu'une légende mentionnée dans les archives municipales de Lyon. C'est sous l'œil de Louis Pradel, maire de l'époque, qu'un artisan serrurier ouvre à 11 h 30 précise le coffre… Rien ! Juste de l'eau croupie.

La déception est palpable dans la foule quand soudain… l'artisan découvre le double-fond de cette boîte. À l'intérieur : des pièces d'or, 80 pièces d'argent et de bronze, deux médailles en or et un médaillon de cristal à l'effigie de Louis XVIII, mais aussi une plaque commémorative du jour de la réinstallation de la statue de Louis XIV à Lyon.

Le trésor des Terreaux

Mais ce trésor n'est pas le seul découvert à Lyon. En effet, en 1993 des ouvriers font une curieuse découverte place des Terreaux. À l'occasion de la construction d'un nouveau parking souterrain, un pot contenant 543 monnaies d'or et d'argent et deux fragments de monnaies sont découverts. Selon le musée des Beaux-Arts, il aurait été enfoui peu avant 1360, en pleine guerre de Cent Ans.

Il est la preuve des prémices d'un commerce international lyonnais au regard de la provenance européenne des pièces. Son propriétaire ne pouvait être qu'un changeur ayant perdu ses pièces lors des différentes cohues et drames de l'époque tel que la peste. Ce trésor est aujourd'hui exposé dans la salle du Médaillier du musée des Beaux-Arts de Lyon

OPERA DE LYON, LE 25 MAI, 20H

JUAN CARMONA & L'ORCHESTRE DE L'OPERA *DIRECTION MIGUEL PEREZ IÑESTA*
"SINFONIA FLAMENCA"

40 ans de flamenco en liberté

Pour fêter les 40 ans d'une carrière tracée au fil des désirs et des rencontres, le guitariste de flamenco né à Lyon investit la grande salle de l'Opéra avec un programme en deux parties : une relecture avec son groupe de ses plus grands titres ; puis l'interprétation avec l'Orchestre de l'Opéra de sa flamboyante Sinfonia flamenca.

"Il n'est qu'une espèce valide de voyage, c'est la marche vers les hommes", disait l'écrivain Paul Nizan. Cette vérité, Juan Carmona n'a jamais cessé de la traduire dans son art, depuis ce jour béni où, à l'âge de 10 ans, il s'est emparé d'une guitare et ne l'a plus lâchée. Pour ce gamin né à Lyon dans une famille fraîchement exilée d'Afrique du Nord, l'instrument est devenu comme une clé universelle : un outil pour se construire une identité et une langue à soi ; une baguette de sourcier pour retourner vers l'Andalousie de ses ancêtres – où, tout jeune homme, il part étudier auprès des plus grands maîtres du flamenco ; mais aussi une boussole pour s'ouvrir d'innombrables voies et rencontres, de ses frères gitans à Pat Metheny, de la famille Chemirani aux musiciens gnawa, de l'Ouzbékistan à l'Inde, des scènes du monde entier aux plateaux de cinéma… En 2025, Juan Carmona fête ainsi 40 années d'expériences en tous sens, et fait halte dans la grande salle de l'Opéra pour un concert en deux temps qui fera date. Car après une relecture avec ses musiciens de ses plus grands titres, suivra l'exécution de sa flamboyante *Sinfonia flamenca* pour orchestre et groupe de flamenco : le grand-œuvre d'un autodidacte qui, des années durant, note par note, pupitre par pupitre, a fait transcrire sur partition le génie foisonnant de son inspiration. Un travail de longue haleine et au souffle brûlant, une histoire folle et belle qui trouvera sa pleine expression avec l'appui de l'Orchestre de l'Opéra et du brillant chef Miguel Pérez Iñesta : des alliés de choix pour interpréter dans sa juste démesure cette symphonie de l'oralité savante.

Guitare – **Juan Carmona**, Chant – **Enrique Bermudez « El piculabe »**, Chant – **Noemi Humanes**, Percussion – **Isidro Suarez**, Clavier/flute – **Domingo Patricio**, Basse – **Sergio di Finizio**, Danseuse invitée – **Nazareth Reyes**

www.opera-lyon.com

Nous terminons le cycle de publication d'extraits de la revue Centre Presqu'île de l'année 1994 (années Noir) avec cette dernière chronique, avant d'explorer pour vous d'autres numéros.

Les activités du Comité Centre Presqu'île

Les réunions, interventions et dossiers n'ont pas manqué cette année pour notre comité, toujours sur la brèche, vu les transformations que subit notre Presqu'île à un rythme accéléré.

Qu'il s'agisse des C.I.C.A., des réunions organisées par la Mission Presqu'île (ville de Lyon et Courly), par Lyon-Parc-Auto, l'Hôtel de Ville ou les Mairies d'arrondissement, le Comité a répondu présent pour toute réunion d'information ou de concertation.

Ainsi, la marche des grands chantiers a pu être suivie pas à pas, qu'il s'agisse de la rue de la République, de la place des Terreaux ou de la place des Célestins.

Il serait trop long de donner le détail de nos nombreuses interventions dont certaines ont pu modifier le cours des choses.

Voyage à Turin : explications du Pr Rosati au groupe de Centre Presqu'île (photo Jean Clément)

Le nouveau plan de circulation de la Presqu'île a particulièrement retenu notre attention. Nous avons émis certaines réserves concernant les nouveaux sens de circulation dans le secteur des Terreaux : l'épingle à cheveu constituée par le raccordement de la rue de la Martinière au quai Saint-Vincent ; les embouteillages probables au carrefour Constantine-Lanterne-Tobie Robatel ; la mise à l'écart des circuits de circulation du nord de la rue Paul-Chenavard ; l'encombrement des quais de Saône, rive gauche, consécutif à ce nouveau plan.

Nous sommes également intervenus sur le projet de bornage de la rue de la République (pose de bornes escamotables pour protéger le plateau piétonnier). Nous avons vivement déconseillé l'utilisation d'un dispositif "en peigne", c'est-à-dire qui reporte les bornes d'entrée et de sortie à l'extrémité des rues adjacentes, au risque de stériliser leurs activités.

En ce qui concerne le stationnement, nous avons suivi de très près les dispositions prévues pour favoriser le parking des riverains (problème des tarifs) et nous avons, après examen du projet du bureau d'étude Transitec, fourni un rapport critique et demandé le maintien d'un nombre suffisamment élevé de places de stationnement sur voirie (avec horodateur).

Les grands chantiers de parkings et d'aménagement des espaces publics ont mobilisé une partie importante de nos énergies. La rue de la République d'abord, pour laquelle de grandes ambitions ont été formulées, a vu son projet prestigieux s'appauvrir quelque peu : abandon du granit rouge pour du gris, remplacement des grilles de bronze prévues par de simples grilles en fonte. Néanmoins nous avons pu constater la qualité des matériaux utilisés.

Pour l'aménagement de la future place des Terreaux, nous avons fourni un rapport critique exprimant des réserves sur un certain nombre de points : critique des bancs proposés, de l'absence de dénivellation entre la partie routière et la partie piétonne ; réserves sur l'emplacement des arrêts de bus, sur le système prévu pour l'éclairage, sur la présence de nombreux potelets ; mise en évidence de la nécessité de trois voies de circulation sur la face ouest (côté Musée), alors que le projet n'en souhaitait que deux.

Nous avons suivi avec la même attention le projet d'aménagement de la place des Célestins, bien qu'il soit moins avancé.

Une de nos actions les plus vigoureuses a consisté à assurer le sauvetage des grands platanes centenaires situés place de la République. A l'origine, il y en avait six en tout, il n'en reste que trois en bonne santé : l'un est tombé suite aux travaux du parking ; et deux autres menacent de tomber à leur tour. Certains, parmi les décideurs, envisageaient le remplacement de tous ces arbres par des plantations nouvelles, mais évidemment de faible taille. Grâce à des lettres, des montages photographiques, nous avons eu la chance d'être suivis par la commission municipale de l'arbre qui reconnut la

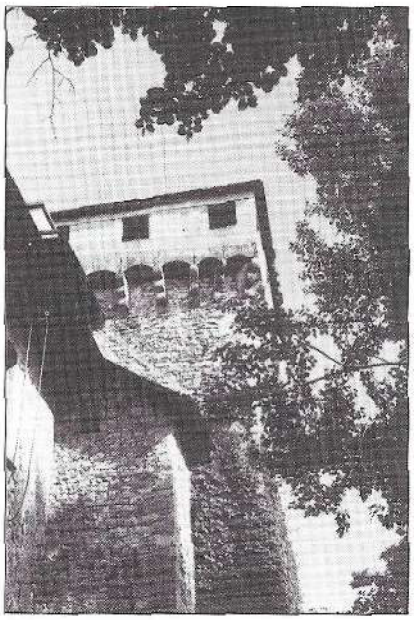

Le Château de Trept : partie moyenâgeuse (photo Mme Henry).

nécessité de sauvegarder ce patrimoine végétal.

Sur le plan culturel, notre Comité a réalisé en 1993 un beau programme de visites et de sorties - et même a organisé une exposition de peinture sur le thème de la Presqu'île.

Ce fut d'abord (16 janvier 1993) la visite commentée du Palais du Commerce, dont beaucoup de lyonnais firent ce jour-là la connaissance. L'histoire et l'architecture du bâtiment furent expliquées par Mme Françoise Guigou, historienne d'Art. Quant aux missions de la Chambre de Commerce et d'Industrie, elles ont été exposées par son Directeur général, M. Jean Chemain.

La seconde visite (13 mars 1993) fut consacrée à la découverte de la Section Ancienne des Archives départementales du Rhône qui logent dans un noble bâtiment du XVIIème siècle, l'ancien couvent des Carmes Déchaussés, réhabilité avec goût ; les guides étant cette fois, l'ancien et le nouveau Conservateur en Chef des Archives, MM. Méras et Rosset. Nous fûmes au regret de refuser du monde.

Quant aux sorties, elles ont été suivies également par de nombreux participants. D'abord, le week-end à Turin (3 et 4 avril 1993), avec la découverte de cette ville dont les liens avec la région lyonnaise sont si nombreux et si anciens, avec comme guide, M. O. Rosati, Professeur d'Architecture à l'Université de Turin. Puis, sur le retour, la merveilleuse excursion à la Sacra di San Michele, immortalisée par le romancier italien Umberto Eco (le Nom de la Rose), avec une vue sublime du haut de ce nid d'aigle situé à 900 m d'altitude.

Ensuite, ce fut une sortie d'une journée (23 mai 1993) pour la visite du Vieux Crémieu, sous la conduite de M. Loiseau, ancien maire de cette antique cité aux rues pittoresques, et, en fin de journée, la visite du Château de Trept, avec comme guide l'un de ses propriétaires actuels, l'architecte Serge Renaud.

Enfin, pour terminer ce riche programme, Centre Presqu'île organisa dans la semaine du 3 au 11 juin 1993, avec l'aimable concours des Maires des premier et deuxième arrondissements, et grâce à la collaboration de Mademoiselle Françoise Auriel, Directrice du Printemps, une exposition d'aquarelles sur les paysages de la Presqu'île, réalisées par le peintre Jean Clément. Cette exposition intitulée "Printemps en Presqu'île, Presqu'île au Printemps" se tint au premier étage du magasin "Le Printemps" et reçut un assez grand nombre de visiteurs.

Centre Presqu'île propose pour 1994 un programme qui, pour être différent, n'en est pas moins aussi riche que le précédent.

Pierre BILLON
Secrétaire général du Comité C.P.I.

Visite du Vieux Crémieu - les ruines du château (photo Mme Henry)

Inauguration de l'Exposition de Jean Clément (à gauche du Président).